Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 96 (1999)
Heft: 5

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comptes rendus

Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs

Assemblée générale de printemps du 25 mars 1999 à la Croix-d'Or

Il est 20 h 15, le président Eric Aubry nous souhaite la bienvenue et déclare l'assemblée ouverte, avec l'ordre du jour suivant:

1. Appel – 2. Procès-verbal – 3. Correspondance – 4. Rapports: FCNA; SAR; inspecteur cantonal adjoint – 5. Activités 1999: course; visite de rucher; journée des familles – 6. Divers: fête du bûcheronnage.

1. Appel

16 membres sont présents, 7 excusés, parmi eux le secrétaire malade.

2. Procès-verbal

Lu par Charles Schlunegger et approuvé à l'unanimité.

3. Correspondance

La maison Rithner propose des rabais avantageux sur les commandes groupées, concernant: cire, Mielo-Candi, emballages, bocaux, boîtes etc.

La maison Telsa SA de Sion propose le pèse-ruches TM, une nouvelle balance électronique pour ruches.

Le groupement des sociétés locales GSL propose l'adhésion audit groupement. Le débat s'anime sur la question: que peut nous apporter une adhésion, et à quoi s'engage la société? Le président s'informera d'ici la prochaine assemblée.

4. Rapports

FCNA: Claude Pittet nous relate les points importants: lecture de la lettre de démission du président Virgile Odiet. La proposition de changer de président tous les trois ans est refusée. La caisse se porte bien. L'élection d'un nouveau président se fait par bulletin secret. 16 bulletins distribués, 16 rentrés. 7 voix Rose Aubry, 9 voix Didier Gigon, qui est élu nouveau président. La Chaux-de-Fonds & environs est nommée vérificatrice des comptes pour 1999. Le budget prévoit un bénéfice de Fr. 11.–. Concernant l'inspectorat, Willy Debély demande qu'on informe Berne sur le nombre de ruches perdues suite aux varroas. Pour la vulgarisation, le nouveau conseiller apicole Gilbert Dey remplace Jean Bichet. L'élevage a réussi avec 500 ruchettes montées en station, dont 451 fécondées. Contrôle du miel meilleur que l'année précédente avec 39 échantillons pour 6615 kg, provenant de 666 ruches, 6981 labels délivrés. La fédération est invitée à participer à la fête du bûcheronnage les 9-10 octobre 1999, par des jeux et présentation des activités. Proposition de fusionner entre sociétés, par la Côte neuchâteloise.

Notre président félicite Didier Gigon pour son élection à la présidence FCNA. Il informe l'assemblée que, suite à cette élection, un autre délégué a été désigné pour la SAR, il s'agit de Rose Aubry.

SAR: votre butineuse de service vous informe des points importants: les finances se portent bien avec un bénéfice de Fr. 6261.10. Donc pas d'augmentations des cotisations. La SAR compte actuellement 3753 membres. Joseph Girard, caissier, exprime sa satisfaction et ses félicitations à la première dame dans l'équipe des contrôleurs des comptes; il a apprécié de trouver une jeune personne très compétente. Qu'elle soit remerciée ici pour son engagement. Le prix AGORA est remis à Georges Perreten des

Diablerets pour le concours des ruchers. La nomination des quatre nouveaux membres du comité ne pose aucun problème, puisqu'ils sont tous remplacés par un membre de leur fédération. Ce comité se trouve rajeuni par quatre forces vives, bravo les jeunes et bon vent.

Musique d'avenir avec un congrès d'apiculture romande en l'an 2000...

Aux divers, nous apprenons que l'Expo 2001 a révisé sa décision et va intégrer l'agriculture et l'apiculture dans ses projets. Peter Fischer, président suisse allemand, apporte le salut d'outre-Sarine, il se réjouit du bon contact et espère le maintenir. Berchthold Lehnherr nous apprend que l'abeille doit figurer dans la terminologie agricole, si nous voulons espérer toucher des subsides. La journée des apicultrices et des femmes d'apiculteurs aura lieu le 29 septembre 1999 à Grangeneuve. Pas de réponse à la question: qui est responsable de la formation des contrôleurs analytiques du miel? Jean-Paul Cochard lève le secret des comptes Apimondia 95: le bénéfice net est de Fr. 51 697,69; et l'exposition quadrilingue sera rachetée par Expo 2001.

Ce dernier point fait surgir la question: que fera-t-on de ce bénéfice? Notre président a le plaisir de se joindre aux félicitations du caissier SAR, puisque nous comptons cette jeune dame parmi nos membres dévoués.

Inspecteur cantonal adjoint: le souci constant de Claude Pittet est de combattre le varroa de façon optimale sans trop de chimie, et d'annoncer les pertes. La diminution de 10% du cheptel est préoccupante; le recensement démontre un manque de 9 apiculteurs, de 13 ruchers et de 435 colonies, en une année.

5. Activités 1999

La course prévue le dimanche 30 mai nous mènera au rucher-école et de démonstration Burgrain à Alberswil-Willisau. Une visite de rucher aura lieu chez Pierre-Alain Dubois, reste à définir la date. Pour la journée des familles, le menu demandé est la soupe aux pois.

6. Divers

La fête du bûcheronnage des 9-10 octobre à Planeyse impliquera l'apiculture. Jean-Louis Brunner, vice-président, nous lit un article paru dans le journal *Agri*, mentionnant que les abeilles tunisiennes seraient résistantes contre le varroa. D'autre part il demande à l'assemblée de remercier le président pour son dévouement par des applaudissements. Didier Gigon, moniteur-éleveur, propose un cours d'élevage pratique à son rucher de Dazenet, il distribue un programme avec des dates et une offre pour l'achat de tabac en gros.

La séance est levée à 21 h 30.

En remplacement du secrétaire:
votre butineuse de service: *Rose Aubry*

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Procès-verbal de l'assemblée générale 1999

Vendredi 12 février 1999, assemblée générale à l'Hôtel de Commune de Dombresson.

C'est à 20 h 15 que le président Claude Bourquin ouvre l'assemblée avec des salutations à M. Eric Aubry, président de la Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs, à M. Pierre Bellenot, membre vétéran, à Bernard Huguenin, membre ami, ainsi qu'à tous les apiculteurs présents.

Le procès-verbal de l'assemblée de l'année précédente est lu et approuvé sans modification.

Une trentaine de membres sont présents, 8 personnes excusées.

Nous enregistrons 3 démissions: M. Gérard Renaud, M. Bernard Perriard et M. Rodolphe Berger; le décès de M. Lucien Chollet. Aucune admission.

La société compte 57 membres, plus 4 membres amis.

Dans son rapport, le président relève le plaisir de retrouver nos abeilles au printemps, même s'il y a de la perte due aux varroas. En mai et juin, belle récolte de miel de fleurs, pour ce qui est de la miellée nous attendrons une autre année.

Activités

- 3 avril, souper au boulodrome de Sous-le-Mont, bonne participation, soirée agrémentée par les cors des Alpes d'Alain Vaucher et Georges Droz; merci messieurs.
- Samedi 9 mai, réunion de printemps avec au programme visite des colonies, discussions sur l'éternel problème du varroa et ses traitements, puis apéritif offert par Alain Junod; merci.
- 13 juin, course en car organisée par le Val-de-Travers avec la Béroche, la Côte neuchâteloise et le Val-de-Ruz; dans la vallée de la Loue, nous visitons la miellerie de l'Abeille du Haut-Doubs et sa magnifique exposition de ruches anciennes; belle journée.
- 6 septembre, journée cantonale au Gros-Crêt, au-dessus de La Chaux-de-Fonds, très bien organisée par la famille Aubry et son comité.
- Du 19 au 22 novembre, le salon commercial à Chézard sous la haute direction d'Anne-Lise, que je tiens à remercier, de même que tous les membres qui se sont dévoués pour contribuer à son succès.
- Enfin, pour terminer la saison, une fondue au rucher du site. Merci à Françoise et aux personnes qui ont œuvré le 8 décembre.

Pour ce qui concerne l'élevage, sont montés à Tovassière avec 105 ruchettes, Willy Debély, Thierry Horger, Ernest Fallet, Hans Wimmer et votre président; 86 % de fécondation.

Moléson: 25 ruchettes, Ernest Fallet et Hans Wimmer.

Bonatchiesse: votre président y est allé avec 30 ruchettes; 85 % de réussite, total 160 ruchettes. Gilbert Dey était au Mont-Dar, bon travail pour la sélection.

Effectif de la société 57 membres, à la baisse, comme toutes les sections du canton et de la SAR.

Nous déplorons les décès de Lucien Chollet de Corcelles et de Paul Castella, membre ami.

Vives félicitations à Emile Giauque pour 40 ans d'activité, Sylvain Fallet et Francis Vuillieumier pour 25 ans.

Le président termine en remerciant encore toutes les personnes qui se dévouent et font vivre notre société, il souhaite une excellente année et un prompt rétablissement à Francis, notre caissier.

Rapport du caissier

Augmentation de fortune par rapport à l'année 1997 de Fr. 2709.–, due à la vente d'étiquettes et de boîtes de miel.

Les vérificateurs ont trouvé les comptes en ordre et bien tenus. Yves Tanner demande de donner décharge au caissier, ce qui est fait par un lever de mains unanime.

Rapport de l'inspecteur

Il nous propose cette année d'entrer directement dans le vif du sujet avec le recensement de novembre 1998 qui est malheureusement une nouvelle fois à la baisse sur tous

les plans. Les chiffres qui suivent concernent le Val-de-Ruz: sur 58 apiculteurs dénombrés à fin 1997, il n'en reste que 57.

Pour les ruchers, chute de 74 à 72 et surtout le nombre de colonies est en baisse constante, 772 recensées en automne 1998, contre 836 une année auparavant. Cela fait quand même une perte de presque 8%. Pour en finir avec les chiffres, 438 ruches ont disparu en une saison en pays de Neuchâtel. Le traitement de la varroase n'étant plus imposé par l'autorité en serait-il la cause?

Il est intéressant cette année de parler de l'état sanitaire général des exploitations apicoles de notre région, car le 25 avril 1998, tous les ruchers et apiculteurs du cercle numéro 4 ont été visités. Merci pour votre accueil et votre collaboration. Un temps ensoleillé et printanier comme on les aime a accompagné la joyeuse cohorte des inspecteurs neuchâtelois qui ont, de ce fait, pu mener à bien leur tâche, dans des conditions idéales.

Du côté des loques, puisque c'était le but premier de cette visite, c'est le soulagement. Même après un contrôle approfondi des ruches. aucun cas d'une de ces maladies n'a pu être décelé. Par contre, il s'agit de rester sur ses gardes, une trentaine de ruches ont de nouveau dû être brûlées sur la commune de Lignières.

Concernant la varroase, à part un petit nombre de ruchers déjà infestés de manière préoccupante, l'état général en ce mois d'avril est encore très satisfaisant. C'est en fin de saison que les choses vont se gâter de manière préoccupante.

Avec l'arrivée d'un hiver précoce, les différents traitements n'ont pas toujours pu être menés de façon optimale. Rendez-vous donc au printemps pour un nouvel épisode de la lutte contre ces acariens de malheur.

N'hésitez pas à contacter nos conseillers apicoles, à suivre leurs cours et faire appel à leur « know-how ». et surtout, pour l'amour que vous portez à vos protégées, ne baissez pas les bras. La floraison, les beaux jours et le ciel sauront donner la récompense à ceux qui ne perdront pas courage devant l'ampleur de la tâche.

Activité des inspecteurs: le 10 mars, ces derniers sont invités à Môtiers à l'occasion de leur assemblée qui, comme de coutume, est présidée par M. Paratte. Saluons la présence de M. Gobat, vétérinaire cantonal.

Le mois d'avril est réservé aux visites de ruchers. Deux dates sont retenues: le 18, ce sont les apiculteurs de la Béroche qui vont nous accueillir. Il fait froid et le temps est exécrable, il est presque impossible de travailler dans des conditions pareilles.

Une semaine plus tard, le Val-de-Ruz se montre sous un visage radieux.

Le 21 novembre, un cours pour nouveaux inspecteurs a débuté à Grangeneuve. Huit apiculteurs de notre canton sont candidats et suivent cette formation, dont Mme Anne-Lise Blanchoud, de notre société, à qui je souhaite beaucoup de plaisir et plein de succès lors du test final.

Pour continuer et terminer ce rapport sur un ton optimiste, permettez-moi la citation d'un proverbe bien connu qui se présente sous la forme d'une question: « Année à varroas, miellat ou miellera pas ? »

Rapport du conseiller apicole

Durant l'année qui vient de s'écouler, nous avons organisé des cours apicoles théoriques et pratiques dans différents ruchers.

Ces réunions sont avant tout un lieu de contact humain, une rencontre de personnes qui partagent la même passion, le même hobby. Les cours théoriques ont lieu, ils sont fréquentés, c'est vrai! par quelques apiculteurs, trop peu! Il n'y en a pas assez! Ces cours sont nécessaires, ils permettent de se tenir au courant des derniers développements en apiculture, je les recommande vivement. C'est l'occasion de se rencontrer, d'échanger ses expériences et d'apprendre. Nous devons avoir soif d'apprendre, nous ne pouvons plus nous contenter de gérer l'acquis, mais nous devons suivre des cours de recyclage, comme on dit aujourd'hui, tout intérêt nécessite une formation continue et ceci pour chacun. L'évolution technique et la résistance des différentes maladies nous dictent que c'est la seule voie à suivre pour continuer à avoir un rucher à la hauteur de nos espérances.

L'inspecteur termine en rappelant les dates des prochains cours théoriques, et qu'il est à disposition pour d'éventuelles questions.

Rapport du contrôleur de miel

16 contrôles du miel ont été effectués à la fin de la saison, tous conformes. Anne-Lise nous donne quelques informations sur la nouvelle loi sur les denrées alimentaires et les labels.

Tous les rapports sont acceptés par un lever de mains.

Vérificateurs des comptes: Gilbert Dey et Yves Tanner, suppléante Françoise Mathiot.
Délégués pour la Fédération neuchâteloise: Anne-Lise Blanchoud.
Assemblée de printemps chez Eric Aubry, la date reste à définir.
Jubilaires: Emile Giauque pour 40 ans, Francis Vuilleumier et Sylvain Fallet pour 25 ans de socétariat.

Divers

Le président de la Société neuchâteloise d'apiculture étant démissionnaire, les personnes intéressées à le remplacer peuvent s'adresser à Claude Bourquin.
Chiffre d'affaires lors du salon commercial de Chézard: Fr. 3100.–.
Gilbert Dey nous informe qu'il a déjà reçu 39 inscriptions pour le cours d'initiation à l'apiculture.
Le président nous rappelle les dates des cours apicoles qui sont toutes mentionnées dans la revue d'apiculture et clôt l'assemblée à 21 h 15.
En fin de soirée M. Gilbert Dey nous fait découvrir l'île de Bornéo par de nombreuses diapositives. Son séjour d'un mois lui a permis de visiter plusieurs régions de cette grande île équatoriale et d'y découvrir aussi l'apiculture, encore très rudimentaire. Les principales caractéristiques de ces abeilles sont qu'elles ont élaboré leur propre défense contre le varroa, que leur taille est d'un quart inférieure aux nôtres, ce qui a fait dire à notre conférencier que leurs piqûres sont aussi un quart moins douloureuses (reste à vérifier!). La plupart des colonies sont sauvages et se logent pour une période très courte, environ 2 mois, sur la variété d'arbres la plus grande de l'île. C'est là que les indigènes récupèrent la cire remplie de miel.

Le secrétaire: *A. Junod*

A VENDRE

ruches neuves pastorales, toit plat ou chalet, 10 ou 12 cadres DB, rapport qualité-prix sans concurrence, par ex. Fr. 142.– pour DB past. 10 cadres (y compris une hausse et tous les cadres montés) + tout le matériel apicole: prix courant sur demande.

Le sirop de nourrissement **API-NOURRISSEMENT (composition proche de celle du miel, 76% matière sèche)** convient particulièrement pour nourrissement et stimulation. Peut être utilisé tôt et très tard dans la saison, ne nécessite pas d'évaporation, pas de perte de poids, pas de pillage. Prix très intéressant. Inodore, vous pouvez même nourrir à midi.

Jean-Pierre Amaron, matériel apicole, miels, « En Corjon », 1026 Echandens, attention nouveau tél. (0033) 3 81 63 68 67; par commande, 3 minutes de conversation offertes.